



S MIXTE D'ETUDES POUR LA GESTION DURABLE DES DECHETS DU FINISTERE (Siren : 252902598)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Quimper
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/02/2001
Date d'effet	19/02/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean Luc POLARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAISON DU DEPARTEMENT
Numéro et libellé dans la voie	32, BD DUPLEIX
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29196 QUIMPER cedex
Téléphone	02 98 76 20 12
Fax	02 98 76 60 64
Courriel	symeed@cg29.fr
Site internet	www.symeed.dechets.finistere.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	961 388
Densité moyenne	122,93

Périmètres

Nombre total de membres : 28

- Dont 2 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Ile-de-Sein (212900831)	208
29	Ouessant (212901557)	916

- Dont 25 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
29	Brest Métropole (242900314)	Métropole
29	CA Concarneau Cornouaille Agglomération (242900769)	CA
29	CA Morlaix Communauté (242900835)	CA
29	CA Quimper Communauté (242900728)	CA
29	CC Cap Sizun - Pointe du Raz (242900629)	CC
29	CC de Haute Cornouaille (242900561)	CC
29	CC de la Baie du Kernic (242900736)	CC
29	CC de la Presqu'île de Crozon (242900827)	CC
29	CC de l'Aulne Maritime (242913317)	CC
29	CC Douarnenez Communauté (242900645)	CC
29	CC du Haut Pays Bigouden (242900710)	CC
29	CC du Pays Bigouden Sud (242900702)	CC
29	CC du Pays de Landerneau-Daoulas (242900801)	CC
29	CC du Pays de Landivisiau (242900751)	CC
29	CC du Pays de Quimperlé (242900694)	CC
29	CC du Pays des Abers (242900553)	CC
29	CC du Pays d'Iroise (242900074)	CC
29	CC du Pays Léonard (242900777)	CC
29	CC Pays de Lesneven et Côte des Légendes (242900793)	CC
29	CC Poher communauté (242900744)	CC
29	SI INCINERATION DES DECHETS DU PAYS DE QUIMPER (SIDEPAQ) (252901996)	SM fermé
29	SI REPURGATION DU CENTRE OUEST BRETAGNE (252901368)	SM fermé
29	SIVOM DE LA REGION DE PLEYBEN (242900538)	SM fermé
29	SIVOM DES CANTONS DE HUELGOAT ET PLEYBEN (252900782)	SIVOM
29	VALCOR (252901871)	SM fermé

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
DEPARTEMENT DU FINISTERE (222900011)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Le syndicat a pour objet d'animer, de coordonner et d'accompagner les actions départementales et locales concourant à l'atteinte et au respect des objectifs des plans en matière de prévention et de coopération territoriale. Cela s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie départementale définie par le Conseil général, avec les acteurs locaux compétents, au travers du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux (plan DND) et du plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics (plan BTP). Dans cet objectif, il a pour missions : -d'accompagner les adhérents du syndicat dans leurs réflexions en matière de politiques de prévention ainsi que dans la réalisation d'études et de projets d'équipements de collecte ou de traitement de déchets ; -d'élaborer et mettre en œuvre la communication à l'échelle départementale, notamment en ce qui concerne l'information et la sensibilisation du public à la gestion et à la prévention des déchets ; -de rechercher et étudier la faisabilité des équipements de gestion des déchets non dangereux, dont les centres de stockage de déchets et tout autre équipement de traitement ou de valorisation; -d'étudier les modalités juridiques, techniques et financières de faisabilité de ces équipements, -d'assister ses membres, à leur demande, dans la conduite ou le suivi des études et des opérations relatives à la réalisation de ces équipements, -d'engager toute démarche en vue de la protection ou de l'immobilisation, par le syndicat ou par ses membres, d'emprises foncières permettant de préserver la faisabilité d'équipements de collecte ou de traitement de déchets ; -d'être un lieu d'échange et de concertation en matière d'organisation de prévention et de gestion durable des déchets; -d'assurer, à la demande et pour le compte de ses adhérents, des missions de conseil ou d'assistance techniques et administratives ainsi que des prestations d'études, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)